

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION	OBJET	VOTE
N°27.2025	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du SERVICE PUBLIC D'assainissement collectif 2024	Unanimité (11 voix)
N°28.2025	Suite Attributions de subventions aux associations dans lesquelles aucun élu n'est impliqué pour l'année 2025	Unanimité (11 voix)
N°29.2025	Attribution de subventions aux associations Comité des fêtes, Syndicat abricot et Le Buis j'aime j'y cours, pour l'année 2025	Unanimité (10 voix)
N°30.2025	Attribution de subvention Association Chantiers Funambules pour l'année 2025	Unanimité (10 voix)
N°31.2025	Redevances de l'Agence de l'eau- Fixation des contre-valeurs au titre de la redevance pour la performance des réseaux d'assainissement collectif	Unanimité (11 voix)
N°32.2025	Décision modificative n°2 – Régularisation attribution subvention DETR projet mairie-logements + remboursement TA + FPIC	Unanimité (11 voix)
N°33.2025	Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2027-2030, et conventions de participation Prévoyance et Frais de santé 2027-2032	Unanimité (11 voix)

Le compte rendu intégral sera consultable après son approbation lors du prochain conseil municipal en mairie et sur le site internet www.beauvoisin-drome.fr

Fait à Beauvoisin le 14.11.2025

Affiché pour être porté à la connaissance du public le 14.11.2025

Christian THIRIOT, Maire

